

Le Conseil de gestion des pêches dans le Pacifique occidental propose des solutions pour mettre fin à la surpêche du thon obèse

Depuis la fin des années 90, le thon obèse est victime de surpêche dans le Pacifique occidental et central. Dans cette pêcherie thonière, les palangriers et les unités de pêche à la ligne à main visent le thon obèse adulte, tandis que les senneurs ciblent la bonite, mais capturent aussi accidentellement des thons obèses juvéniles.

Les stocks de thonidés et de poissons pélagiques grands migrateurs qui évoluent dans le Pacifique occidental et central sont gérés au niveau international par la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC). Cette organisation régionale de gestion des pêches a été constituée par un accord international auquel les États-Unis sont parties. Malgré les années de négociation et l'adoption de mesures de conservation et de gestion (MCG), la WCPFC n'est pas parvenue à trouver une solution pour enrayer la surpêche de thons obèses qui puisse satisfaire à la fois les flottilles de palangriers et de senneurs.

Lors de sa 9^e session ordinaire qui s'est tenue en décembre 2012, la WCPFC a adopté un train de mesures (MCG 2012-01) dont l'objectif était de réduire la mortalité du thon obèse à un niveau inférieur à $F/F_{MSY} \leq 1$ (où F correspond à la mortalité par pêche et F_{MSY} équivaut à la mortalité par pêche associée au rendement maximal constant). Dans cet ensemble de mesures, les limites de capture du thon obèse sont maintenues pour les flottilles de palangriers, y compris la limite de 3 763 tonnes fixée pour Hawaii (États-Unis), mais aucun contingent annuel n'est défini pour les territoires participants ou les petits États insulaires en développement. Il est également prévu de prolonger d'un mois la période de fermeture de la pêche sur dispositif de concentration du poisson (DCP), soit en fermant la pêche à la senne sur DCP pendant quatre mois, soit en réduisant dans une proportion équivalente le nombre de mouillages de sennes sur DCP. Enfin, les membres de la WCPFC sont appelés à coopérer pour mettre au point une mesure plus détaillée.

Pendant sa 157^e session, qui a eu lieu à Honolulu du 26 au 28 juin 2013, le Conseil de gestion des pêches dans le Pacifique occidental s'est penché sur la question de la surpêche du thon obèse, récurrente dans le Pacifique occidental et central. Il a recommandé au service national des pêches maritimes (NMFS) de travailler à ses côtés à la mise au point de solutions de gestion afin de mettre fin à la surpêche du thon obèse (limitation de l'utilisation des DCP, mesures spatiales d'aménagement des pêches et réduction de la capacité de pêche) et de les soumettre à la WCPFC. Le Conseil et le NMFS font partie de la délégation des États-Unis auprès de la WCPFC, qui tiendra sa 10^e session ordinaire (WCPFC10) du 2 au 6 décembre 2013 à Cairns (Australie).

Les solutions préconisées par le Conseil ont pour but de limiter l'impact grandissant de la pêche à la senne sur les stocks. En effet, ce type de pêche représente environ 67 % de la surpêche du thon obèse dans le Pacifique occidental et central, selon le Comité scientifique de la WCPFC. En 2011, l'effort de pêche des senneurs sur DCP a atteint un niveau sans précédent, puisqu'il est passé de 13 000 calées en 2010 à près de 21 500 filages observés en 2011, enregistrant ainsi une hausse de 43 %, et ce, sans compter les opérations thonnières menées



Thons obèses capturés par les palangriers locaux à la criée de Honolulu (photo : Sylvia Spalding).

par les Philippines et l'Indonésie dans leurs eaux nationales. Dans le même temps, les prises accidentelles de thon obèse à mettre à l'actif des senneurs ont elles aussi battu un record. À titre de comparaison, les captures délibérées de thon obèse pêché à la palangre étaient inférieures aux résultats moyens des dix dernières années. Les prises des senneurs, pour la plupart effectuées sur DCP, équivalaient en poids aux prises délibérées des unités ciblant le thon obèse, mais étaient 10 à 20 fois supérieures en nombre d'individus capturés.

Si les senneurs revenaient à l'effort de pêche sur DCP qu'ils pratiquaient en 2010 et que les prises à la palangre étaient maintenues à leur niveau actuel, la surpêche du thon obèse serait éliminée en l'espace de 10 ans, d'après les modèles d'évaluation des stocks du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique.

Bien que les prises des palangriers et des unités pêchant à la ligne à main d'Hawaii et des Samoa américaines ne représentent que 3 % des prises totales de thons obèses dans le Pacifique occidental et central, cette question est au cœur des préoccupations du Conseil, ainsi que des pêcheurs et des consommateurs qu'il défend. En termes de valeur débarquée, Honolulu se classe systématiquement parmi les 10 plus grands ports de pêche de la nation grâce à l'arrivage de thon obèse de qualité sashimi pêché par les palangriers. Quatre-vingt pour cent des prises palangrières hawaïennes ne quittent pas l'État, où le thon reste le produit de la mer le plus consommé avec une moyenne annuelle de 5,77 kilos par habitant. À titre comparatif, la consommation de crevettes, produit numéro un dans le reste de la nation, ne se chiffre qu'à 1,85 kilo par habitant, contre 1,27 kilo pour le thon en conserve (essentiellement de la bonite) qui arrive en deuxième position des ventes.

Source : *Pacific Islands Fisheries News, Été 2013*
<http://www.wpcouncil.org/2013/09/17/summer-2013-pacific-islands-fishery-newsletter/>